



# FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et Sports

Siège Social et administratif : Boulodrome du Marché Gare – Boulevard Chantilly 82000 MONTAUBAN

Mail [cr-occitanie@petanque.fr](mailto:cr-occitanie@petanque.fr)



## Comité Régional Occitanie

**ARIÈGE – AUDE – AVEYRON – GARD – HAUTE-GARONNE – GERS – HÉRAULT – LOT – LOZÈRE –  
HAUTES-PYRÉNÉES – PYRÉNÉES-ORIENTALES – TARN – TARN et GARONNE**

### **COMPTE RENDU REUNION COMITE DIRECTEUR**

*Samedi 27 septembre 2025*

*A Labège (31)*

Présent-e-s :

Francis RICARD, Président

Christian GRAMOND, Secrétaire Général

09 : David SOUQUE

11 : Jean-Marie CHEVASSU

12 : Gilles ENJALBERT – Marc NOGARET, vice-Président

30 : pas de remplacement

31 : Raymond LE MANACH, trésorier adjoint

32 : Claude SARRAU

34 : Loidgi CARO, vice-président délégué

46 : Sandrine BAGINSKI

48 : Ludovic DURAND

65 : Marie-Luce LACASSIE remplacée par Serge MARTINEZ

66 : Claudine CHOPIN

81 : Marc FABRE

82 : Franck CLEMENT

Excusé-e-s :

31 : Paul CORBI Trésorier Général

30 : Alain DONNADIEU

46 : Marielle BEX-GRAMOND secrétaire adjointe

65 : Marie-Luce LACASSIE

66 : Jean-Jacques VIDAL

**Début de la réunion à 9h15 avec l'introduction de la réunion par Francis Ricard qui fait part des différentes absences.**

**Francis évoque l'intérim de Raymond Le Manach en remplacement de Paul Corbi indisponible.**

#### **1. Mot d'accueil du Président du CD31, Raymond LE MANACH**

Raymond est très heureux de nous accueillir pour nos travaux dans les locaux de la maison des sports de Labège ou siège le CD31.

#### **2. Approbation de la réunion du CoDir du 30 mai à Revel :**

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Toutefois il était noté que la prochaine AG se déroulerait à Béziers ; en raison d'un prix trop élevé demandé par cet hôtel, cette assemblée générale se déroulera les 6 et 7 décembre à l'hôtel Campanile de Narbonne sur le même lieu que notre réunion du mois de janvier (cf. point 10)

### 3. Points licences et trésorerie :

#### 3.1. Bilan des licences (cf. annexe 1 – bilan licences)

Comme chaque fin de mois Didier Schmitt fait parvenir le bilan national des licences.

Le dernier fichier datant du 31 août, une extraction a été effectuée hier. Depuis le 31 août, 122 licences ont été prises dans nos comités.

En Occitanie, nous totalisons 61 409 licences soit 1 709 licences de plus qu'en 2024.

L'objectif du budget étant de 60 000 licences, bonne nouvelle au niveau budgétaire, nous le dépassons de 1400 licences.

#### 3.2. Bilan de la trésorerie

Comptes correctement ventilés. Vu avec le comptable le 26/09 pour corriger les imputations d'écritures.

Francis a souhaité faire un rapprochement budgétaire entre ce qu'on a validé à Narbonne en prévisionnel 2025 au mois de janvier, et le réalisé fin Août. Il propose de nous l'envoyer.

La projection montre que nous ne sommes pas mal.

Francis propose de revoir la présentation des comptes de résultats 2025 pour le congrès en lien avec l'association comptable.

- La subvention ANS accordée en 2023 pour l'action Handicap à hauteur de 1500€ a dû être remboursée.  
Explications : action handi 2023 non réalisée, mais subvention accordée. Action redemandée en 2024 pour utiliser la subvention 2023, mais toujours pas réalisée.  
En 2025, n'ayant pas justifié la réalisation de cette action et ne sachant pas qu'elle avait été accordée depuis 2023, nous avons eu la surprise de recevoir une demande de remboursement.
- Le coût de l'association PSA31 qui nous fait la comptabilité était évaluée dans une fourchette de 1 300€ à 2 100€  
Etant donné le surplus de travail pour la reprise des comptes au début, il est fort probable que le coût soit revu à hauteur de 2 500€ du fait du nombre d'heures passées.
- Mail de Marie-Madeleine Clamens le 22/09 adressé à de nombreuses personnes dont les membres du CRO et Michel Le Bot.  
Une réponse sera apportée tout en remerciant Annie Pesquidoux de son implication durant le 1<sup>er</sup> semestre à chaque fois qu'elle a été sollicitée.
- Les vérificateurs seront convoqués après la clôture des comptes pour vérification, environ 15 jours avant l'AG.
- On ne notera pas de budget Amende dans le Prévisionnel 2026 car ce n'est pas quantifiable

Francis a eu RDV avec le Directeur du Crédit Mutuel. Demande de subvention trop juste en termes de timing pour 2025. Une demande sera faite en 2026. Dommage, 500€ avait été récupérés en 2024.

En dotation, Francis a demandé 180 sacoches. En contrepartie, des banderoles du Crédit mutuel devront être exposées sur les championnats régionaux et le logo devra être apposé sur le site ou sur nos éditions papier (Flyer, livret...)

Le Directeur a interrogé Francis sur la somme du compte courant de 134 700€ et sur la nécessité de la garder en l'état.

Il a été convenu d'en mettre une partie sur des parts sociales le jour même.

Nous ne connaissons qu'en fin d'année le montant global annuel utile à notre fonctionnement.

Outre le compte courant et les parts sociales, les réserves du CRO sont placées sur différents livrets ce qui permet d'avoir l'argent disponible.

Francis répète qu'il nous transmettra le rapprochement budgétaire de fin août puis celui de fin septembre en 3 colonnes : budget adopté à Narbonne / les dépenses ou les recettes de l'exercice précédent / ce que nous avons réellement dépensé ou encaissé depuis le début d'année

Nous verrons ainsi l'évolution et on pourra affiner.

- Raymond enverra, sur les mails des CD à transmettre à leurs trésoriers, le 3ème appel de fonds y compris les mutations à payer sous 15 jours. Il sera très vigilant et ne souhaite pas avoir à relancer car il n'y a rien de plus pénible. Il sera intransigeant.

Chacun doit veiller à ce que les choses soient faites en temps et heure pour soulager le travail de Raymond.

Francis a reçu le détail des formations réalisées et les 30% seront reversés aux CD qui ont organisé les formations dès que possible.

#### 4. Embauche CTFR

Au 31 août, 13 candidats avaient postulé suite à une prolongation de date de dépôt de la FFPJP en raison d'un faible nombre de candidats au 30/06.

Sur ces 13 candidatures, après étude des CV, seulement 6 ont été retenus par la fédération qui chapote ce recrutement. Les 7 autres candidats ne présentaient pas les conditions requises.

Les entretiens se sont déroulés lundi 22 et mardi 23 septembre à Labège en présence de Sybille Laugier CTFN, Charles Baptiste Agostini DTN adjoint. Pour le CRO, Francis Ricard, Marc Nogaret, Luidgi Caro, Raymond Le Manach et Christian Gramond étaient présents le lundi. Le mardi, Francis, Marc et Raymond participaient aux entretiens. 5 candidats se sont présentés sur 6 convoqués.

##### Rôle du CTFR :

Développement de la pétanque auprès des jeunes en étant innovant.

Au niveau sportif, aide à l'ETR pour l'amélioration des performances.

Au niveau administratif, aide à l'encadrement et soutien pour les demandes de subventions (CRO et Comités Départementaux). Gestion de toutes les inscriptions aux différentes formations et leur suivi.

Communication à développer : Elaboration d'une plaquette identifiant notre comité régional.

Le choix s'est porté sur Angelo RADIGUE, âgé de 22 ans, habitant la Sarthe qui est issu du monde de la pétanque.

Il est titulaire d'un Bac scientifique, d'un DEUG STAPS, d'une licence STAPS entraînement sportif, d'une licence STAPS éducation et motricité.

Ce candidat est celui qui est apparu comme le plus performant et convaincant.

**Le comité directeur a approuvé l'embauche d'Angelo Radigue pour le 3 novembre 2025.**

Son contrat de travail doit être étudié.

**Merci à Sybille et Charles-Baptiste pour leur compétence et leur aide.**

#### 5. Bilan des championnats régionaux

**Triplette Provençal à Gourdon** : délégué Jean-Marie Chevassu

Championnat bien organisé, tout était parfait

**Pétanque 1 à Revel** : délégué Marc Nogaret

Il remercie les élus et dirigeants – terrains sélectifs ombragés – repas de qualité et dans les temps – buvette à proximité

Organisation parfaite du graphique (timing, licences etc ...) – contrôle de boules (changement de boules pour 1 joueur et 1 joueuse) et contrôle alcoolémie (1/4 de finale, 2 équipes par championnat)

Problématique : habillement

Délégation départementale : il serait nécessaire que les CD habilient leur délégué (membre du CD ou éducateur) et soit habillés règlementairement

Les arbitres ne sont pas informés des modalités de paiement des défraiements (départementaux par le CD, l'arbitre principal par le CRO)

Championnat très bien organisé, sans incivilité connue. Attention à avoir une sono de qualité.

**Pétanque 2 à La Palme** : délégué Marie-Luce Lacassie et Marc Nogaret (Jeunes)

Jeunes : lieu du Graphique non adapté

Espace de jeu trop restreint pour les Jeunes sans couloir de circulation et planches manquantes

Organisation du repas non adapté du fait que les Jeunes et les éducateurs n'étaient pas prévus au même endroit. En essayant de modifier cette organisation, la quantité prévue ne correspondait plus et certains jeunes n'auraient pas mangé.

Chacun apprécie la gestion des graphiques faite par l'ETR qui en est remercié

Remerciement également à Francis Ricard pour sa présence sur tous les championnats régionaux.

**Doublette Provençal à Villefranche de Rouergue** : délégué Christian Gramond

Terrain adapté ; restauration de qualité ; table de marque tenue avec rigueur

Beau championnat

**Tir séniors et juniors** : délégué Loidgi Caro

Table de marque : super travail ; bénévoles au top ; timing respecté

Contrôle alcoolémie en dehors des joueurs

Il est remarqué que le contrôle d'alcoolémie ne peut être fait qu'au hasard et non ciblé. Dans ce cas il ne peut être dirigé vers les arbitres ou les délégués.

En parallèle, réception d'un courrier de Daniel Rives, arbitre responsable, qui apporte des points d'amélioration pour les futurs championnats

Dans l'avenir, le CRO envisage la confection de 8 tapis à se passer entre CD. Discussion autour du sujet, chacun ayant un matériel différent. OK pour les faire fabriquer.

**Doublette Jeunes Au Vernet d'Ariège** : délégué Marc Nogaret

Cadres de jeux magnifiques adaptés aux jeunes joueurs

Bon accueil du Club, repas de qualité.

Arbitrage pédagogique et adapté aux compétitions jeunes

Graphique par les membres de l'ETR, merci à eux

Seul bémol : forfait pour la 3<sup>ème</sup> place d'une équipe junior du CD30. Cette place donnait accès à une place supplémentaire pour le championnat régional 2026 dans le cas où celui-ci passerait de 24 à 32 équipes. Le CD30 a donc perdu cet avantage et il serait utile que les joueurs de cette équipe soit sanctionnés.

## 6. Bilan des championnats de France (logistique et résultats)

(Cf. annexe 2 : résultats sportifs des championnats de France 2025)

- Concernant la logistique et les réservations :

Afin d'être moins en difficulté, et par expérience de cette année, il faudrait un délégué par joueur au championnat de Tir. Réflexion sera faite pour 2027

L'ancien Comité Régional n'avait pas anticipé la réservation des chambres ce qui a mis Jean-Marie en difficulté pour trouver des disponibilités notamment sur Bourg St Maurice.

Un hébergement n'a pas convenu sur Bergerac et réclamation a été faite par le Gard auprès de Francis.

De même pour la distribution des repas qui, sur un France, a été donné à un seul délégué en totalité et non répartie correctement.

Commandes de l'habillement passées par Jean-Marie et prises en charge par Francis et Marc. 2 fournisseurs Alain Prévôt pour les séniors et Patrice Reynaud pour les jeunes. Qualité reconnue pour les séniors mais problématique sur les expéditions réglée par J-Marie et Francis.

Francis a géré tous les essayages et précise le vol de 2 polos. Il raconte ensuite le sketch de l'habillement pour le Provençal doublette suite à une erreur d'acheminement et de mauvaises volontés pour aider Francis à le régler.

Factures des récompenses et des fanions reçues et payées

Les banderoles sont au siège, à Montauban

Ecussons du CRO : à voir

Note de frais : délai d'envoi dans les 15 jours non respecté par certains CD – Manque parfois les factures – Attention, parfois, il manque la signature du président du CD pour valider les frais demandés

**Décision** : Au vu des difficultés de service du petit déjeuner, ou de gîtes sans petit déjeuner, décision est prise de ne plus les réserver et de donner 10€ par matinée de réservation.

- Calendrier 2026 des réservations au France

### **Championnat de France**

Triplette Féminin et Sénior : non attribué

Doublette mixte : Ajaccio

J-Marie a trouvé les réservations mais il espère qu'un couple sera qualifié car il n'a trouvé qu'un hébergement avec 2 chambres et l'autre avec 3

Pour le transport, Francis doit voir avec la FFPJP qui aurait trouvé une agence avec des réservations sans nom. Il doit prendre les coordonnées et les communiquer à Jean-Marie.

Triplette Provençal : Blaye les Mines

Tir Jeunes et Triplette Jeunes : Blaye les Mines

**Le jeune junior, champion de France de Tir, reste dans sa catégorie et sera à rajouter sur le quota**

Triplette Mixte : Nice

Jean-Marie a trouvé des chambres mais avec 3 chambres. Il espère à nouveau des couples !!!!

Doublette féminin et individuel sénior : Bergerac

Hôtellerie OK

Triplette vétérans et triplette Promotion : St Yrieix

Hôtellerie OK

Individuel féminin et doublette sénior : St Florentin à 30km d'Auxerre

Hôtellerie à Auxerre

Doublette Provençal : non attribué

Jean-Marie a réservé à 3 endroits en attendant le choix de la FFPJP

Le nombre d'équipes qualifiées par le CRO pour le France ne change pas.

## **7. Commission Jeunes**

- Centre entraînement et gestion

Réunion à Labège en parallèle des entretiens d'embauche du CTFR avec Patrick Bories venu présenter le projet à la DTN.

**(Cf. annexe 3 – Projet CRE)**

Principes généraux à valider, le projet devra être affiné dans le détail par la suite.

Le groupe sera préalablement sélectionné à raison d'une trentaine de jeunes et d'un encadrement de 6 coaches et d'un intendant (ETR)

Le CODIR du CRO se réunirait sur le même lieu que le 3<sup>ème</sup> rassemblement du CRE le dernier week-end de septembre.

Programmation sur l'année énumérée par Francis

Pour accueillir les jeunes, un centre d'accueil de vacances serait préférable aux hôtels, à l'image de celui de Villefranche de Rouergue qui revient à 70€ par jeune et 85€ par adulte du vendredi soir au dimanche soir, repas compris.

Un boulodrome est à trouver à proximité, couvert serait un plus.

Il énumère les financements nécessaires pour chaque programme + le matériel + habillement

Reste du travail à faire entre ETR, CRO et CTFR qui lui, aurait un rôle de soutien au CRE

Trouver du sponsoring qui peut être le rôle du CTFR

Sur un coût estimé à 40 000€, nous aurons l'aide fédérale de 350€ par CD + CRO soit  $350€ \times 14 = 4900€$

La ligne des recettes dans le Projet joint (page 2) est obsolète

On peut déduire 15 000€ entre les subventions et le budget actuel consacré aux sélections et aux autres actions jeunes

**Il resterait 25 000 € à financer**

Cette question du financement a contribué à une réflexion de Francis Ricard sur divers points en lien avec d'autres projets en cours. **Ce sujet est développé en fin de compte-rendu dans l'encadré FINANCEMENT DES PROJETS CRO.**

- Présentation des actions passées et à venir

Championnat de France tripléte Jeunes : Toutes les équipes qualifiées étaient présentes et tenues Occitanie OK

Classement erroné d'une équipe junior de l'Aude

Autre équipe du CD11 qui a jeté les boules « pour mieux se consacrer à la Coupe de l'Avenir » irrespectueux des adversaires et du CRO. L'éducateur n'a pas réagi.

Le titre a été remporté au tir junior par Reda Arramon (CD32)

Résultats maigres pour les équipes du CRO – pas d'équipe en quart de finale

Les sélections viennent d'être réalisées il y a 15 jours à Montauban et se sont terminées ce week-end à Lacane : 18 jeunes sont retenus pour le Trophée des Pépites soit 2 équipes (2 minimes + 4 cadets + 3 juniors, dont 2 féminines minimum pour former 1 équipe)

Le CRC Jeunes : principale difficulté sur la notion d'entente.

Ces ententes doivent être issues de 4 **clubs limitrophes**

Date butoir fixée en février par la FFPJP non respectées mais difficilement respectable

Les critères des Ententes doivent être étudiés ou revus par la Commission Jeunes

Ces ententes doivent être validées successivement par le président du CD et celui du CRO

Les Phases de Zones ont eu lieu les 20 et 21 sept à Montauban, Canaules, et Séverac le Château (déplacé au Massegros en raison d'intempéries). Le rassemblement de Masseube a dû être reporté en raison de la météo (aucune solution de repli) à Montauban la semaine suivante.

Une équipe présente à Masseube n'était pas une entente déclarée ; de ce fait, à Montauban, fin septembre, il n'y avait plus que 3 équipes.

Les finales régionales auront lieu à Thuir le 4 octobre.

## 8. Commission sportive

- Supervision des sites de championnats de Région

Créer une commission de supervision et conseils pour les sites organisateurs (visite antérieure 1 à 2 mois avant, logistique) – Christian désignera 2 membres parmi les membres de la commission sportive + 1 élu du CRO près des lieux d'organisation mais qui ne soient pas du CD organisateur.

- Présentation du Projet de Jeu Provençal (cf. annexe 4 – Projet JP) :

Chaque département organiserait un concours avec des points attribués aux joueurs. Classement à l'issue des 13 concours. Prime donnée à chaque joueur individuellement. Au bout, une finale. Ce projet ressemble à un master.

- Pour le CRCJP :

En 2026, pas de phase finale en 1ère division et finale en 2ème division afin de déterminer les montées. Le bouclier sera remis au CD du Club champion de 1ère division lors du congrès régional

- A propos des listes :

Francis propose à la Commission sportive de demander à chaque CD de fournir vers le mois de mars, la structure de ses CDC complète avec le nom des clubs.

Il serait opportun que chaque responsable sportif de CD communique le nombre d'équipes engagées par Club dans les différents CDC

Il en va de la responsabilité des CD de mettre une personne responsable et compétente à la tête de la gestion des listes des CDC ;

La C° évoque la lassitude du temps passé sur les contrôles et l'anarchie parfois (anomalie, défaut d'information, etc...) ; Cela dure depuis plusieurs années

**Décision** : une amende importante sera donnée au CD en cas de carence

- Finale de JP à Perpignan (délégué Franck Clément) :

Les conditions climatiques n'ayant pas permis d'aller au terme des certains matches, le règlement a été appliqué à savoir attente d'1 heure. Au bout de ce délai, les conditions du jeu n'étant pas acceptables, le score des doublettes a décidé du sort des matches.

Les 3 équipes qualifiées pour les finales nationales sont Lattes 34 (champion), Moulin à Vent Perpignan 2 (vice-champion) et Moulin à Vent Perpignan 1 (vainqueur de la petite finale contre Castanet)

- CRCV : les phases de groupes sont terminées.

Un comité de pilotage s'est réuni au mois de juin suite à des réclamations. Aucune preuve de tricherie n'a pu être définie.

Il est précisé que les délégués doivent être attentifs tout au long de la journée au déroulement des rencontres.

Suite à cette problématique, Christian Gramond a informé toutes les équipes participantes aux différents CRC que toute réclamation doit être effectuée le jour même auprès du délégué.

Pour toute anomalie de composition d'équipe non conforme, le sera match perdu avec 0 point.

Une étude est faite sur l'attribution des points pour éviter les ententes par un match nul.

Cette proposition sera envoyée au responsable des compétitions de la FFPJP

Les phases finales seront jouées au Cap d'Agde les 1er et 2 octobre.

### Compte-rendu des concours Régionaux par Marc Fabre

Bilan : agréablement surpris car il a reçu quasiment tous les rapports après une seule relance

Manque parfois un peu de clarté et de précisions.

Les 2 fichiers nécessaires sont sur le site web du CRO

Francis donnera un avis défavorable aux demandes 2026 si les rapports 2025 n'ont pas été envoyés au CRO

Attention des anomalies n'apparaissent pas dans les fichiers

Attention, l'organisateur n'a pas le droit de prendre des € supplémentaires pour couvrir des frais d'organisation.

Marc regarde aussi les Nationaux mais seulement à titre d'information.

## **9. Présentation du calendrier 2026 (adultes et jeunes), CRC et Championnats Régionaux**

- Calendrier sportif (Cf. Annexe 5)
- Tableau rotation des championnats (Cf. Annexe 6)
- Résultats Sondage CRCV pour passage en 3 phases

34 réponses sur 45 possibles : 28 POUR ; 4 CONTRE ; 2 sans opinion

**Le calendrier 2026 du CRCV sera construit sur 3 phases :**

La 1ère début juin à 3 matches (mercredi jeudi), fin juin 2 matches (mardi), début septembre 2 matches (jeudi)

- Lieux des championnats du CRO en 2026 :

Pet1 = CD82 à Montauban au Cours Foucault

Pet2 = CD32 à Auch terrains de Roquelaure (sans les Jeunes)

X2 JP = CD65 à Tarbes au Parc des Expos

X3 JP = CD30 à déterminer

X3 Jeunes = CD81 à Blaye-les-mines

X2 Jeunes = CD11 à déterminer

## **10. Organisation du Congrès Régional Occitanie des 6 & 7 décembre 2025 et logistique**

A Narbonne à l'Hôtel restaurant Campanile, ZI de Plaisance, 30 Rue Ratacas à Narbonne



Le samedi matin : Réunion de toutes les Commissions. Chacune aura un ordre du jour qui listera les objectifs attendus

Le Samedi midi : prévoir le repas des membres des Commissions

Le Samedi après-midi : selon l'heure, réunion du Comité Directeur pour étudier et valider le travail des commissions ou pas

Pendant ce temps la C° des finances travaillera sur le budget en validant ce qui peut être fait ou pas

Le Dimanche matin : Assemblée générale

Convocation des vérificateurs aux comptes et de la C° électorale

Dimanche midi : On invitera les champions de France 2025 pour le repas

Prévoir également le repas des membres de l'AG

Récompenses des champions de France par des bons d'achat de 150 €

## 11. Points divers

- La Commission de discipline

2 Commissions d'appel et 5 C° de discipline régionale

Francis ne critique pas le fonctionnement de la C° mais en parle juste à titre d'information : Il ne s'imaginait pas que cela pouvait coûter aussi cher. Il a été acté de payer le déplacement des témoins après la réunion de Revel

Après constatation il estime 1000€ par C° de discipline. On sait que les amendes ne sont pas forcément récupérées, elles ne peuvent pas servir pour rééquilibrer le budget de la C°

Habillement de la commission de discipline : on attend leur positionnement sur le sujet

- La Commission d'éthique d'arbitrage

Nous avons dû traiter une faute d'arbitrage, la C° de discipline s'étant déclarée incompétente. Cela a un coût et il n'y a pas d'amende dans ce cas.

Donc tout cela fonctionne ; on va demander à la C° de faire un compte-rendu d'activité et de fonctionnement pour voir s'il y a des choses à améliorer.

- Le Club de Labastide-Peyrat (09) demande une aide supplémentaire pour le CRC pour les 3 déplacements qui nécessitent de dormir à l'extérieur.

La règle étant la même pour tous les clubs concernant les défraiements, réponse négative.

- Relevé de décision fédérale.

**Décision** : Choix du tarif de la part de notre région en ce qui concerne les mutations. Etant autorisé à prendre 5 € minimum, nous validons ce tarif.

La FD prendra 1€ par joueur inscrit aux différents qualificatifs départementaux pour les championnats de France. **Confirmer** qu'il s'agit bien des qualificatifs par secteurs, zones ou championnat direct.

Francis a l'info qu'il va falloir que nous envoyions tous les GCZ des qualificatifs des championnats départementaux. Le CRO va se renseigner pour éclaircir ce point.

- COT FFPJP

Nous avons reçu les fiches des Conventions d'Objectif Territoriaux qui vont paramétrer la somme à recevoir de la FFPJP

Avant de signer cette fiche, bien vérifier le détail des objectifs et des chiffres atteints

Idem pour le CRO

## 12. Questions diverses

Après 17h30, il n'y avait pas de questions diverses

## 13. Information sur le nouveau programme de formation (non évoqué faute de temps)



## FINANCEMENT DES PROJETS CRO

Francis Ricard, président, nous énumère chaque point :

Proposition 1 : **Projet création du CRE**

Comme développé plus haut, Sur un coût estimé à 40 000€,

Estimation : **il resterait 25 000 € à financer**

Proposition 2 : La **prise en charge des frais de déplacement des membres des Commissions** jusqu'alors réglés par leur CD respectif (déplacements).

Estimation : **entre 8 000 et 10 000€**

Proposition 3 : **Projet du Jeu Provençal** (cf. Commission sportive ci-dessus **Point 8**)

Estimation : **entre 5 000 et 6 000€**

Proposition 4 : **Projet championnat de France Jeunes**

Indemnités de déplacement et d'hébergement pour les jeunes qualifiés par l'Occitanie à raison de 24 équipes au total soit 8 par catégorie.

A ce jour le CRO participe à hauteur de 250€ par équipe versés aux CD respectifs soit 6 000€

Calcul du coût d'une équipe (déplacements, repas, hébergement) : 1 200€ par équipe \* 24 équipes reviennent à 28 800€. On déduira les 6 000€ versés actuellement par le CRO.

Estimation : **23 000 €**

**Valeur estimée : total des projets 64 000€**

En conclusion, il propose de valider tous les projets, ou de les mettre en route les uns après les autres durant le mandat, ou de ne rien faire.

Au vu des 64 000€, Francis propose d'augmenter la part régionale pour toutes les licences à raison d'1€ afin de pouvoir réaliser la totalité de nos projets

Au jour du CODIR, ce n'est qu'un avis qui est demandé à ses membres puisque cette décision revient aux membres de l'AG le jour du congrès.

Si c'est oui, on pourra réaliser ces différentes actions, si c'est non, rien ne sera mis en place.

\*Discussion autour de ces propositions, mettant en avant les frais actuels que règlent les CD (frais pour les équipes jeunes au France, ceux pour les membres des Commissions) et qui ne seraient plus à leur charge.

\*Question est posée de savoir comment fonctionnent les CD quant aux augmentations régionales et nationales : 2 CD les soumettent aux votes de leur AG, tous les autres les répercutent automatiquement

\*Discussion également sur la position calendaire des AG des CD qui ont lieu avant les AG régionales et fédérales d'où l'importance d'informer les Comités départementaux des décisions du CoDir de ce jour.

Francis rappelle également que l'embauche du CTFR aura un coût durant plusieurs années, les subventions ne pouvant suffire à englober la totalité des salaires, charges et nombreux frais et ne durant que 3 ans.

Il faut se rappeler qu'en 2025, le CTFR ne nous a rien coûté. Si nous avons un excédent cette année, il pourra entre autre s'expliquer par ce point.

Si aujourd'hui, nous actons les 4 projets, l'augmentation de la licence d'1€ est nécessaire. Dans ce cas, le CRO proposera cette augmentation à l'AG.

Résultats (pour l'ensemble des propositions) :

5 membres absents

1 qui n'avait pas le pouvoir de voter

Favorable : 8 membres

Non favorable : 2 membres

Abstention : 4 membres

## RELEVÉS DE DÉCISIONS AU COURS DU CODIR du 27 09 2025 :

### Point 1 :

Maillot de champions : ils et elles ont tous eu un maillot distinctif qui doit être porté au championnat de France et l'an prochain au championnat régional correspondant.

Les délégués des championnats régionaux auront l'obligation d'être élus dans leurs CD, avec habillement fourni par leur CD (habillement réglementaire)

Attention, ils ne sont pas coaches

Peuvent être coaches uniquement les initiateurs et éducateurs.

Pour les délégués au championnat de France, il va y avoir un contrôle d'honorabilité pour 2026

Honorabilité : pour les 3 dirigeants principaux soit président, trésorier et secrétaire

D'autre part, chaque président du CD va devoir compléter une fiche d'honorabilité pour les membres de son CD qui seront délégués sur un championnat de France.

L'application Gestion Concours sera modifiée afin de savoir, par la licence, si la personne est honorable.

### Point 2

Marc Nogaret propose de créer une petite commission qui visitera les sites prévus et conseillera Clubs et CD recevant (cf. commission sportive **Paragraphe 8**)

Autre remarque : pourquoi ne pas mettre les Jeunes à part

Proposition 1 : pour ne pas prendre de risque, la triplète jeune sera séparée des championnats séniors (même date, autre lieu) Table de marque serait confiée aux ETR

Tous les CDs recevront à tour de rôle

Précision : CD81 propose de prendre le X3 jeunes en 2026.

Décision : le CRO est OK.

Décision : la triplète jeune sera séparée des championnats séniors

En 2026 la rotation indique : P1 à CD82 ; P2 à CD32 ; X3JP à CD30 ; X2 JP à 65

Faire la même rotation sur Excel pour les Jeunes pas forcément sur les mêmes CD que les séniors

Décision : Concernant le doublette Jeune, il devient obligatoire pour les CD de recevoir à tour de rôle comme la triplète, en rotation

Proposition 2 : Qu'un même CD n'ait pas 2 championnats régionaux (jeunes et séniors) en même temps

Faire un tableau de répartition des championnats année par année, de façon à ce que les CD ne cumulent pas plus de 3 années consécutives à raison d'un seul championnat par CD et par année.

(cf. tableau rotation des championnats)

### Point 3

Proposition de Francis : il souhaite que les CD assument à tour de rôle la réception des phases de zones

Décision quant à la composition des groupes : Il va être demandé à l'ETR à l'aide du CTFR, de fabriquer une composition des groupes pérenne, sans connaître les équipes qualifiées, sous forme d'un tableau.

Francis en explique le principe

Fin de la réunion à 17h30

Francis Ricard  
Président

Marielle Bex Gramond  
Secrétaire adjointe

Christian Gramond  
Secrétaire général

